



Sandra Bernard

Directrice de cabinet et de la communication
Mairie de Chassieu
60, rue de la République
69680 CHASSIEU

☎ 04 72 05 44 25

📱 06 25 17 84 99

✉ sbernard@mairie-chassieu.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MAIRE

18 juin 2009

RÉACTION D'ALAIN DARLAY À L'AMENDMENT GRANDS STADES ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Adopter un tel amendement est une aberration absolue ! Déclarer les grands stades « d'intérêt général » et permettre le financement public de projet purement privé relève du conflit entre intérêt général et intérêt privé et particulier.

Comment peut-on accepter un amendement qui va à l'encontre de la décision de la Commission Mixte Paritaire qui s'était prononcée contre cinq mois plus tôt ?

Comment peut-on bafouer la notion d'intérêt général si chère à notre droit et aux principes de notre République ?

Comment peut-on accepter un amendement qui permettra dès demain de financer des intérêts privés par l'argent public sans qu'aucune limite ne soit posée si ce n'est celle de seulement prendre l'avis des Maires des communes impactées par l'installation d'un tel équipement ? Un avis, un simple avis mais pas un accord ! Pour qui nous prend-on ? Les Maires de l'Est lyonnais sont en majorité opposés. Pour autant, le Grand stade à Décines sera-t-il remis en question ? Nous craignons de connaître la réponse.

Après un premier tour de passe-passe législatif qui n'a pas abouti en janvier dernier, je suis stupéfait que le gouvernement puisse profiter d'un projet de loi sur un sujet complètement différent pour imposer un amendement et arriver à ses fins par tous les moyens. C'est un abus sans doute légal mais peu moral.

Il n'est pas sérieux de répondre aux pressions de clubs, de sociétés cotées en bourse. Un projet de loi sur le sport professionnel aurait dû être initié dans sa globalité : il aurait sans doute permis aux parlementaires d'avoir un débat sérieux, contradictoire et de respecter le travail parlementaire. Le gouvernement a préféré déposer un amendement en catimini et le faire adopter par une poignée de parlementaires encore présents en séance de nuit.

Je le redis, au lendemain d'une élection dont l'une des préoccupations majeures des Français, celle liée à l'environnement et au développement durable, est la grande gagnante du scrutin du dimanche 7 juin, comment le gouvernement ne pourrait en aucune manière tenir compte des aspects environnementaux dans l'élaboration des projets de loi et amendements qui y sont introduits ?